

PGA/
MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE ET SUPERIEUR

SECRETAIRE GENERAL

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

PRESIDENCE
03 BP 7021 Ouagadougou 03
Tél. : (226) 50-35-67-31/62
Fax : (226) 50-30-72-42
Télex : 5270 BF

Ouagadougou, le 08 JAN 2014

Communiqué n°2014- 000030 /MESS/SG/UO/P
relatif au test de recrutement des étudiants en licence professionnelle en Banque
(LPB) à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM)
session 2013-2014

Le Président de l'Université de Ouagadougou porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement d'étudiants pour une formation en Licence Professionnelle en Banque (LPB).

1- Conditions d'admission

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d'un BAC+2 en Banque (BTS d'Etat, DUT IBAM ou IUT UPB/UK) ou reconnu équivalent par le CAMES.

2- Durée de la formation

Le régime de la formation qui dure deux (02) semestres, est celui des unités d'enseignement (UE) et la formation se déroulera en cours du soir.

3- Admission

Les candidats seront admis sur examen de leur dossier suivi d'un entretien avec l'équipe pédagogique.

4- Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription annuelle s'élèvent à 15 000 FCFA pour les étudiants nationaux, 50 000 FCFA pour les salariés et 250 000 FCFA pour les étrangers hors UEMOA.

Les frais de formation s'élèvent à 400 000 FCFA pour les deux (02) semestres.

Les frais de formation sont payables en une seule fois à l'inscription.

5- Renseignements complémentaires

Le retrait des fiches d'inscription et le dépôt des dossiers ont lieu **du lundi 13 janvier au vendredi 07 février 2014 au plus tard, de 8heures à 12heures et de 15heures à 17heures 30 minutes** à la **scolarité de l'IBAM**.

Les frais de dépôt de dossiers s'élèvent à 15 000 francs CFA payables à la Comptabilité de l'Université de Ouagadougou et n'incluent pas les frais de formation ni les frais d'inscription à l'université en cas d'admission.

6- Composition du dossier

- La fiche de préinscription dûment remplie et complétée,
- Un curriculum vitae,
- Une demande manuscrite non timbrée, adressée au Président de l'Université de Ouagadougou,
- Deux (02) photos d'identité couleur récentes,
- Deux (02) lettres d'appréciation confidentielles adressées à Madame la Directrice de l'IBAM,
- Une lettre exposant les motivations du candidat,
- Les photocopies légalisées des relevés de notes et diplômes à partir du Baccalauréat,
- Le reçu (photocopie) de paiement des frais de dépôt de dossier (15 000 FCFA).

Pour toute information complémentaire, contacter le Directeur adjoint à l'adresse suivante : leizon71@yahoo.fr

Pr Karifa BAYO
Chevalier de l'Ordre national



Diffusion :

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- IBAM